



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-trois, le trois avril, à quinze heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué s'est réuni à la Salle Miaglia, en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Président.

DEPARTEMENT
des ALPES-MARITIMES

Arrondissement de NICE

C. C. A. S.
DE
C O N T E S

Décision N° 2023-04-11

OBJET :

Modification de la
délibération portant sur la
modalité d'attribution d'une
subvention façade pour le
cœur de village de la Vernéa

Étaient présents : Monsieur TUJAGUE Francis, Président, Madame COLOMBO Nicole, Vice-Présidente, Monsieur AKEB Kader, Madame EZINGEARD Nadine, Monsieur CELESCHI Dominique, Madame IRLES Fabienne, Madame VANNUCCI Malika, Madame COUDON Christiane, Monsieur ALUNNI Charles, Madame ANGELOZZI Alice

Absente représentée : Madame BOCQUET Maria

Absents excusés : Madame RAYBAUT Annie, Monsieur REBERAC Dominique

Mme Nadine EZINGEARD a été nommée secrétaire de séance.

Le président expose qu'il convient de modifier la délibération n°2022-10-01 de la séance du 24 octobre 2022 portant sur la modalité d'attribution d'une subvention pour la réfection des façades du cœur du village de la Vernéa.

Il propose au conseil de modifier la phrase « *Il propose au conseil que les projets retenus par le Département pourront également bénéficier d'une subvention du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) à hauteur de 10% du coût des travaux dans la limite de 2 000 euros.* » en la remplaçant par « *Il propose au conseil que le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) apporte une subvention supplémentaire à hauteur de 10% du coût des travaux dans la limite de 2 000 euros.* »

**Le conseil d'administration,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré,**

Décide, modifier la délibération n°2022-10-01 de la séance du 24 octobre 2022 portant sur la modalité d'attribution d'une subvention pour la réfection des façades du cœur du village de la Vernéa.

Nombre de conseillers
en exercice : 13

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 11

Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré,
les jour, mois et an susdits,
pour expédition conforme

La secrétaire de séance,
Nadine Ezingard

Le Président,
Francis Tujague

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-260600366-20230403-2023-04-11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2023

Publication : 14/04/2023

Le Président, Francis Tujague